

Demande de subvention 2021

dossier à envoyer avant le 30 septembre 2020

Adresse où retourner le dossier

Directement sur le site de la Ville d'Annecy :

Cliquez-ici pour y accéder

ou à l'adresse postale suivante :

Mairie déléguée de Cran-Gevrier - Direction Jeunesse et animation
socioculturelle - 46 avenue de la République - Cran-Gevrier
74960 ANNECY

Présentation de l'association

Nom de votre association : _____

Adresse du siège social : _____

Tél. _____ email : _____

N° de SIREN (obligatoire) : _____

Nom du Président : _____

Tél. _____ email : _____

Nom du Directeur : _____

Tél. _____ email : _____

Nom de l'expert comptable ou du trésorier : _____

Tél. _____ email : _____

Afin d'évaluer l'impact de la crise sanitaire de la Covid-19 sur l'activité des associations, la Ville vous remercie de bien vouloir répondre à quelques questions qui seront analysées par la Direction Evaluation & Performance.

Impact Covid-19

Quels ont été les impacts de l'épidémie de Covid-19 sur les activités de votre association ?

- Activités régulières : _____
- Évènements, manifestations : _____

Quelles ont été les principales difficultés rencontrées durant l'épidémie par votre association ? _____

Quelles conséquences financières sont imputables à l'épidémie de Covid-19 ?
(en valeur si vous en disposez) :

Sur vos recettes :

- Fonctionnement : _____
- Subventions et mécénats : _____

Sur vos dépenses :

- Fonctionnement : _____
- Ressources humaines : _____

De quelles aides exceptionnelles avez-vous bénéficié (financières ou matérielles) ?

- Publiques : _____
- Privées : _____

CADRE RÉSERVÉ À LA VILLE D'ANNECY

Avis et observations de la Direction : _____

Proposition de la Commission

Subvention : _____	Conseil Municipal du : _____
_____	Décision : _____
_____	Délibération n° : _____
Autres : _____	Date de la notification : _____
_____	Date(s) de versement : _____

Pièces à joindre au dossier

- Les statuts de l'association (si modification ou nouvelle demande),.....
- Les comptes approuvés du dernier exercice clos (bilan et compte de résultat détaillés),
- Budget de l'année en cours,.....
- Le compte-rendu de la dernière Assemblée générale,
- Les derniers rapports moral et d'activité approuvés,.....
- Un RIB.....

Attention

Dans un délai maximum de quatre mois suivant la clôture de l'exercice en cours, l'association devra faire parvenir les comptes approuvés (bilan et compte de résultat détaillés), ainsi que le compte-rendu de l'assemblée générale et les rapports moral et d'activité à la Ville d'Annecy.

1. Répartition des adhérents (année en cours)

- Nombre d'adhérents de l'association :
- Nombre d'usagers :
- Répartition des adhérents :

Sexe : Homme Femme

Âge : 0 - 2 ans 3 - 11 ans 12 - 15 ans 16 - 18 ans
19 - 25 ans 26 - 62 ans > 62 ans

Origine géographique :

- Total pour la commune nouvelle par communes historiques :
Annecy : Annecy-le-Vieux : Cran-Gevrier :
- Meythet : Seynod : Pringy :
- Total hors commune nouvelle :

2. Tarifs

- Tarifs de l'adhésion (joindre la grille tarifaire si multiple).....
- Coût de l'activité (joindre la liste si activités multiple)

3. Moyens humains

Effectif salariés en nombre : En équivalent temps plein (ETP)

Effectif bénévoles en nombre :

Les membres du bureau

Nom et Prénom	Adresse	Fonction dans l'association	Téléphone	Email

4. Locaux utilisés et équipements

• L'association dispose-t-elle de locaux mis à disposition par la Ville d'Annecy ?

oui non

Si oui, date de la convention :

Adresse :

Surface :

Type d'utilisation :

Temps d'occupation des locaux :

Par semaine : Par jour (en heure) : Par an :

• L'association dispose-t-elle d'équipements mis à disposition par la Ville d'Annecy ?

oui non

• L'association dispose-t-elle de ses propres locaux ?

oui non

Si oui,

Adresse :

Surface :

Valeur locative :

5. Activités de l'association

Activités régulières

Nombre de participants

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

• Participation aux manifestations locales, lesquelles ? :

.....

.....

• Participation aux activités périscolaires : oui non

• Actions réalisées (année en cours) :

.....

.....

.....

.....

• Description du projet (année à venir) :

.....

.....

.....

.....

.....

6. Budget prévisionnel 2021

CHARGES	Montant (en €)	PRODUITS	Montant (en €)
60. Achats		70. Vente de produits finis, de marchandises, prestations de service	
Achats matières et fournitures		74. Subventions d'exploitation	
Autres fournitures			
61. Services extérieurs		État : préciser le(s) Ministère(s) concerné(s)	
		-	
Locations		-	
Entretien et réparation		Région(s) :	
Autres		-	
62. Autres services extérieurs		-	
		Département(s) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		-	
Déplacements, missions		-	
Autres		Commune(s) :	
63. Impôts et taxes		-	
		-	
64. Charges de personnel		-	
		-	
Rémunération des personnels		L'agence de service de paiement (ex CNASEA)	
Charges sociales		Autres subventions publiques	
Autres charges de personnel		Autres privés (sponsors, mécénat,...)	
65. Autres charges de ges- tion courantes		75. Autres produits de gestion courantes	
66. Charges financières		76. Produits financiers	
67. Charges exceptionnelles		77. Produits exceptionnels	
68. Dotations aux amortissements		78. Reprises sur amortisse- ments et provisions	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

7. Déclaration sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute demande (initiale ou renouvellement) quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom, prénom) _____

représentant(e) légal(e) de l'association, _____

- certifie que l'association est régulièrement déclarée ;
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales, ainsi que des cotisations de paiements correspondants ;
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics, ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- demande une subvention de : _____ €
- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire de l'association ;

Fait le

Signature

à

Attention : toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.